

Image not found or type unknown



Syndic benevole dissout - facture eau

Par **heliot**, le **20/07/2008** à **18:51**

Bonjour,rrnrnJ'étais jusqu'en janvier 2008, syndic bénévole d'un petit immeuble (2 copropriétaires).rnComme je devait vendre mon appart. pour raison professionnelle, j'ai convoqué une AG pour démissionner et choisir un nouveau syndic (professionnel pour le coup) - Validation des compte et adoption du nouveau syndic professionnel.rnrnOr, j'ai reçu ce mois ci (Juillet) une facture (au nom de l'ancien syndic) de l'agglomération de commune me demandant de payer la facture d'eau (consommation de Juin à fevrier) alors que je leur avait signalé l'élection du nouveau syndic me signifiant que c'est à moi (au non de l'ancien syndic bénévole) de payer. rnrnOr j'ai cloturer le compte en banque du syndic bénévole et d'autre part, le nouveau syndic m'a justement demandé des provisions sur charges. rnrnDois-je vraiment payer ?